Maine-et-Loire : plus de cent vols à la roulotte en une semaine, douze mois ferme, interdiction du territoire français et mandat d’arrêt pour le migrant clandestin tunisien Wajdi Bokadi

13/01/2026 à 11h21



Un homme de 40 ans a été condamné pour une série massive de vols et tentatives de vols commis dans des véhicules stationnés à **Angers** et **Cholet**, au début du mois de janvier 2024. Les faits se sont déroulés sur une période très courte, faisant au total 103 victimes.

Entre le 3 et le 8 janvier 2024 à Angers, puis du 8 au 10 janvier à Cholet, le prévenu fracturait des voitures stationnées à proximité des gares afin d’y dérober des effets personnels. Dans cette affaire jugée devant le tribunal correctionnel, quinze victimes se sont constituées parties civiles.

L’homme, de nationalité tunisienne, ne s’est pas présenté à l’audience du lundi 12 janvier. **Wajdi Bokadi** a été condamné à

douze mois de prison ferme, peine assortie de la révocation de six mois de sursis pour des faits similaires antérieurs.

Le tribunal a également prononcé une interdiction du territoire français à son encontre, ainsi qu’un mandat d’arrêt. L’affaire a été rapportée par **Ouest-France**, dans son édition du 12 janvier 2026.

Ouest France